mes disposés à travailler dans les régions agricoles afin de répondre aux besoins pressants qui existent aujourd'hui.

J'aimerais dire quelques mots pour rappeler au gouvernement qu'il existe une Division des petites entreprises. Voilà l'une des choses qu'on a oubliées au cours des deux ou trois dernières années. Le petit homme d'affaires est celui qu'on oublie. Des milliers de petites collectivités ont été oubliées car les régions désignées ont été créées de façon à favoriser les régions plus importantes aux dépens des petites collectivités. Nous en avons un exemple frappant en Saskatchewan. Une partie de ma circonscription et une partie de la circonscription du député d'Humboldt-Melfort-Tisdale (M. Rapp) ont été exclues d'une région désignée, créée dans l'une des régions les plus peuplées de la province. Nombre de gens qui veulent travailler toute l'année vivent la moitié de l'année grâce à un travail saisonnier et l'autre moitié grâce à l'assurance-chômage.

Ces personnes ont été tout à fait négligées. J'ai l'intention de poser une question au ministre de l'Industrie lorsque les crédits de son ministère seront mis en délibération au sujet de l'établissement de ces districts nationaux d'emploi. Des districts sont-ils prévus actuellement dans nos recueils de lois? Les députés ministériels savent que la délimitation de ces districts est très vague actuellement, si même ils ont jamais été définis dans la loi. C'est un des faits qu'ils ne devraient pas oublier lorsqu'ils veulent établir des régions désignées.

Je voudrais également mentionner un autre de mes problèmes préférés. Je veux parler de l'aménagement d'aéroports locaux dans les petites agglomérations. Le gouvernement pourrait agir en faveur de ceux qui ont jugé bon ou souhaitable d'acheter de petits avions. De nombreux endroits où il y a 10 ou 12 appareils, reçoivent peu d'assistance du gouvernement. Je constate que l'honorable représentant s'en va; je suppose donc qu'il trouve que les aéroports sont un sujet sans intérêt. Il trouve peut-être que c'est un sujet un peu moins intéressant que les questions agricoles.

Ces aéroports disposent de 10 ou 12 avions et il y a peut-être dix ou douze personnes qui voudraient se procurer des avions de plaisance. Il y a un besoin urgent d'une politique gouvernementale en matière de pistes d'atterrissage et de quelques autres

petites améliorations qui pourraient être faites en vue de stimuler l'intérêt des gens pour ces avions et, partant, pour l'industrie aéronautique du pays. En même temps, nous pourrions réduire, sur nos voies publiques, une circulation toujours plus dense dans presque toutes les régions du pays. A cet égard, il me semble que nous en sommes encore au XVIII° siècle. Le gouvernement aurait dû, depuis longtemps, étudier cette question. Je regrette seulement que personne, parmi ceux qui occupent les banquettes ministérielles, ne semble porter un intérêt réel à ce problème.

Je traiterai maintenant d'une question soulevée par l'honorable député de Brome-Missisquoi (M. Grafftey) tant à la Chambre qu'à l'extérieur depuis environ un an. Je veux parler des dispositifs de sûreté pour les automobiles. Aucune question, à mon avis, n'a été plus discutée par le grand public que la proposition de l'honorable représentant réclamant que les voitures soient munies de plus nombreux dispositifs de sûreté. J'ai reçu bien des lettres à ce sujet, de même que les autres députés. Il n'y a peut-être pas grand-chose que le gouvernement actuel puisse faire à cet égard. Cependant, selon moi, on devrait fournir à un organisme du gouvernement l'occasion d'étudier la question plus à fond. Dans un an ou deux, peut-être avant, on aura peut-être franchi une étape révolutionnaire.

Je devrais peut-être dire quelques mots au sujet de l'industrie agricole, vu les grandes qualités que je reconnais au ministre de l'Agriculture. Le premier ministre peut, certes, à juste titre, confier maintenant au ministre de l'Agriculture la responsabilité de la Commission canadienne du blé. Nous savons tous que le ministre des Finances (M. Sharp) porte déjà une lourde charge. Le premier ministre l'avait prié d'être comptable, à la Chambre, de la Commission canadienne du blé. Le ministre de l'Agriculture-comment pourrait-il en être autrement-accorderait plus d'attention à ce domaine. Je tiens à signaler que la grande majorité des habitants de l'Ouest du Canada serait enchantée si le gouvernement confiait, comme il se doit, la responsabilité de cet organisme au ministre de l'Agriculture.

## • (9.00 p.m.)

Avant de terminer, je ne puis m'empêcher de dire que c'est bon de revoir d'anciennes connaissances, que ce soit de ce côté-ci ou de

[M. Nasserden.]